

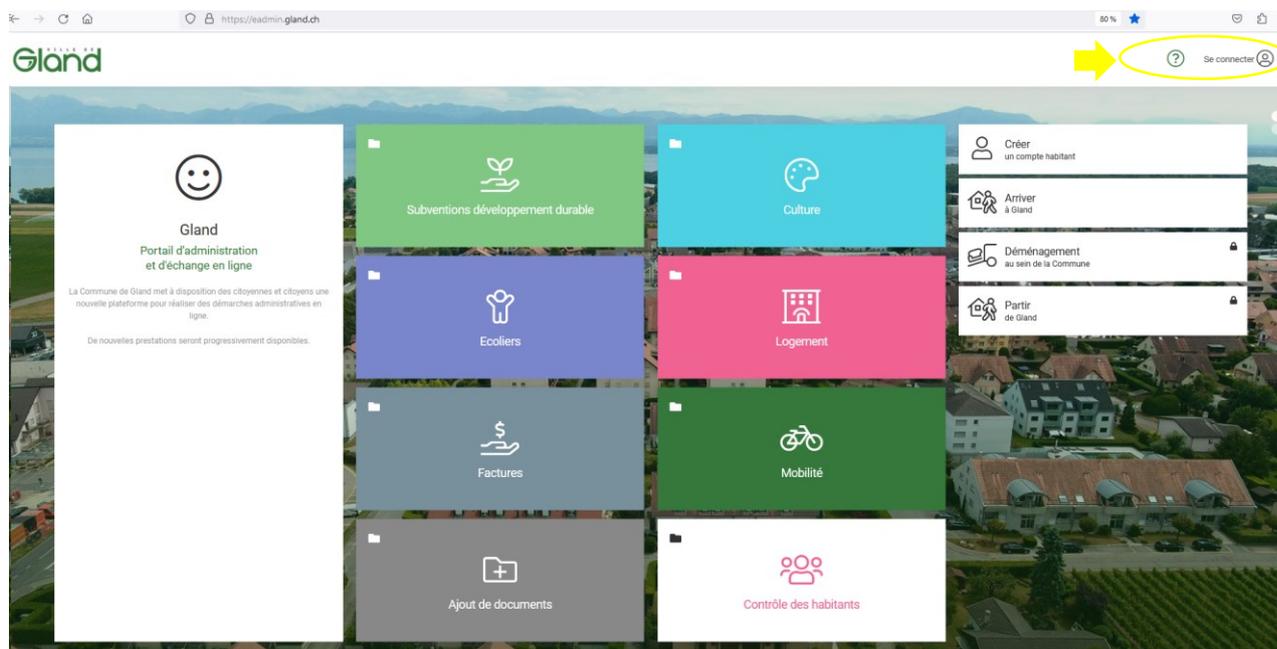
Guide Utilisateur du guichetvirtuel.gland.ch

Naviguer et remplir des formulaires

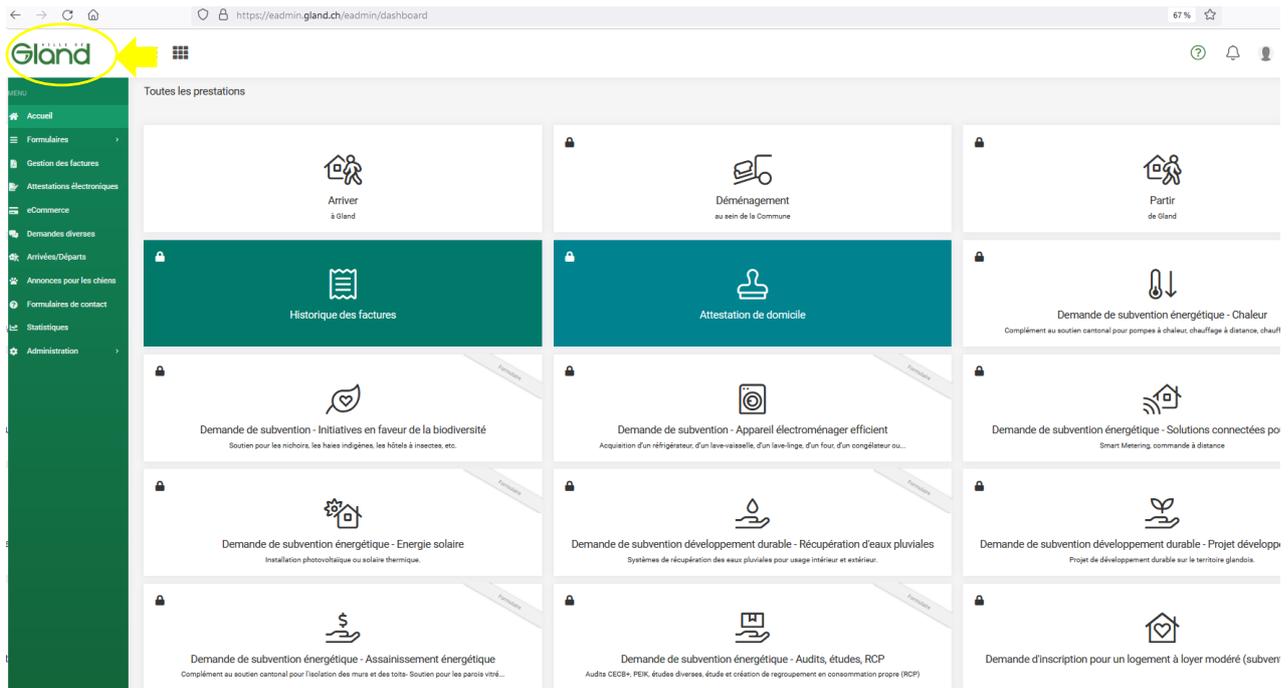
La Ville de Gland se dote d'un guichet virtuel, guichetvirtuel.gland.ch. Grâce à un compte personnel sécurisé par une authentification forte, le guichet virtuel permet d'effectuer des démarches administratives telles que des annonces d'arrivée, de départ, de changement d'adresse, et toute demande de subvention et d'attestation.

Voici comment Naviguer et remplir des formulaires.

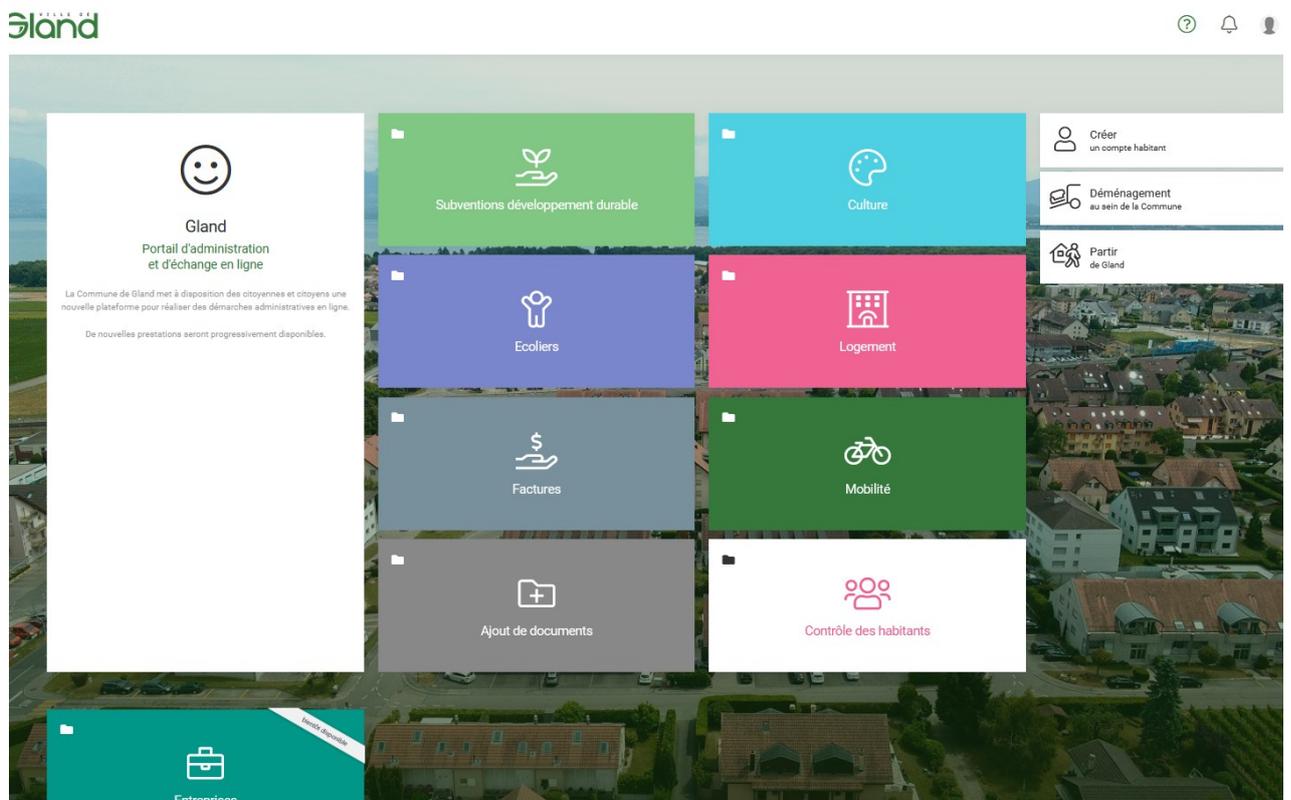
1. Aller sur guichetvirtuel.gland.ch et cliquer sur *Se connecter*



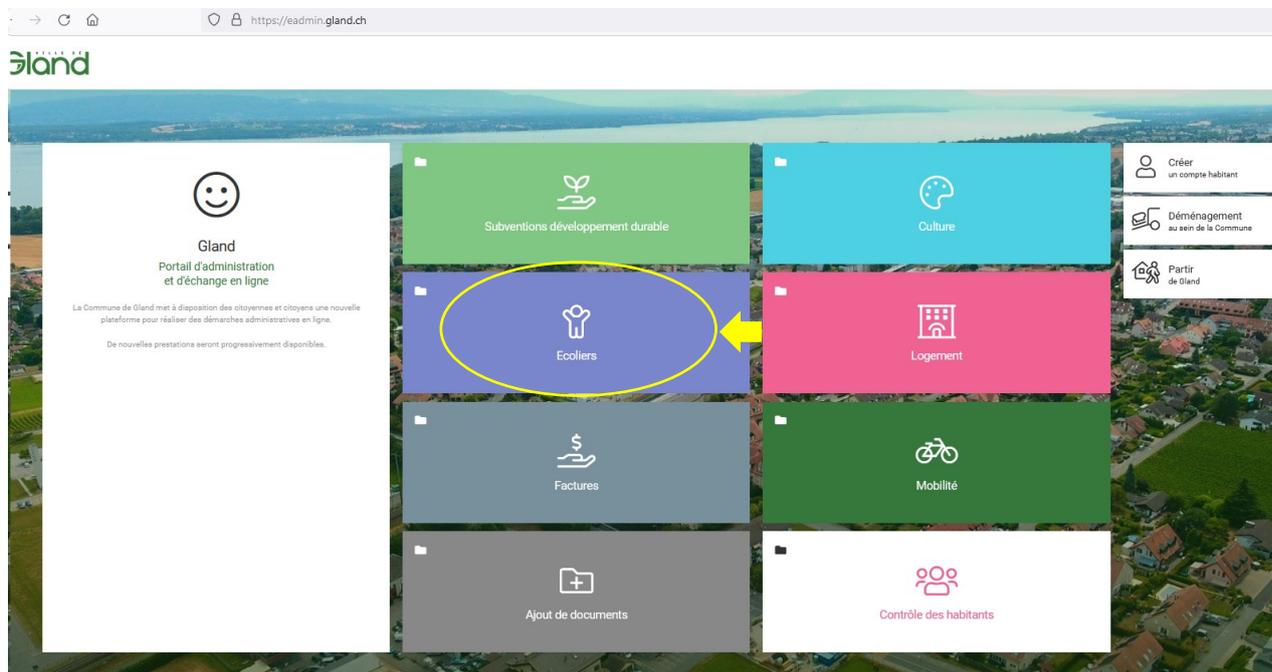
2. À tout moment lors de votre navigation, si vous arrivez sur une page avec toutes les prestations non organisée, cliquer sur le logo Gland pour disposer d'une vision organisée des formulaires par thème.



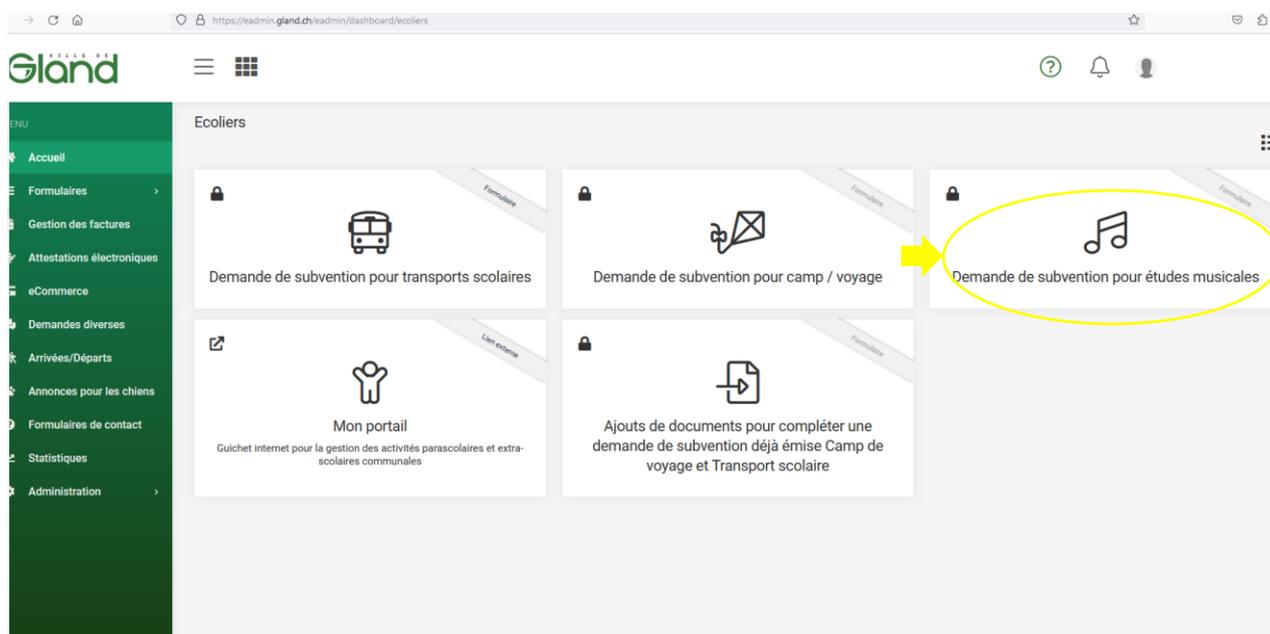
Ainsi la vision organisée apparaît :



3. Pour obtenir une prestation, choisir la tuile correspondante. Par exemple pour une subvention études musicales, cliquer sur la tuile *Ecoliers*



4. Puis cliquer sur le formulaire correspondant



5. Dans le formulaire, vous disposez des informations concernant la prestation, les conditions d'octroi et les documents requis.
6. Autoriser l'Administration à vous contacter avant de remplir le formulaire

Demande de subvention pour études musicales

ⓘ Vos changements seront enregistrés automatiquement.

[Continuer ultérieurement](#) [Envoyer](#)

Rappel des conditions d'octroi

Cette subvention s'adresse aux Glandais jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans s'ils suivent une formation professionnelle ou des études et qu'ils suivent le cursus d'études musicales menant au certificat de fin d'études non professionnelles de la musique. Seuls les élèves suivant des cours dans les écoles reconnues par la **Fondation pour l'enseignement de la musique** pourront bénéficier de cette aide.

Les critères pour bénéficier d'une subvention sont les suivants:

- Être domicilié à Gland depuis plus d'une année
- L'enfant doit avoir moins de 20 ans ou avoir moins de 25 ans pour les étudiants en études supérieures, et en formation musicale non professionnelle
- Les cours doivent être suivis auprès d'une école reconnue par la FEM
- Les revenus annuels totaux du ménage ne doivent pas dépasser CHF 120'000.-
- La fortune du ménage ne doit pas dépasser CHF 500'000.-

Règlement complet [ci-joint](#) - Barème du subventionnement [ci-joint](#)

Documents requis pour la subvention

Les pièces administratives ci-dessous doivent être dûment jointes à votre demande:

- L'attestation de l'école de musique
- La preuve de paiement de l'école de musique (annuel ou 1^{er} acompte)
- L'attestation de formation (si plus de 20 ans)
- La dernière taxation fiscale définitive (complète)
- Les décomptes salaire et tout autre revenu des trois derniers mois

Il est conseillé de préparer les documents requis avant de commencer de remplir le formulaire de demande.

Protection des données

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans une base de données gérée par l'Administration communale de la Ville de Gland. Elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Par la validation et l'envoi de ce formulaire, vous acceptez que les données collectées soient utilisées pour le traitement de votre demande et conservées le temps nécessaire vous permettant d'accéder dans le guichet virtuel à l'historique de vos demandes de prestations.

J'autorise l'Administration à me contacter pour toutes informations relatives à cette demande. *

*Autoriser l'Administration à me contacter pour toutes informations relatives à cette demande, est un champ requis

7. Cliquer sur Continuer ultérieurement pour faire une pause dans le remplissage du formulaire, tout en conservant ses données

Demande de subvention pour études musicales

ⓘ Vos changements seront enregistrés automatiquement.

[Continuer ultérieurement](#) [Envoyer](#)

Rappel des conditions d'octroi

Cette subvention s'adresse aux Glandais jusqu'à 20 ans révolus et, à titre exceptionnel, jusqu'à 25 ans s'ils suivent une formation professionnelle ou des études et qu'ils suivent le cursus d'études musicales menant au certificat de fin d'études non professionnelles de la musique. Seuls les élèves suivant des cours dans les écoles reconnues par la **Fondation pour l'enseignement de la musique** pourront bénéficier de cette aide.

Les critères pour bénéficier d'une subvention sont les suivants:

- Être domicilié à Gland depuis plus d'une année
- L'enfant doit avoir moins de 20 ans ou avoir moins de 25 ans pour les étudiants en études supérieures, et en formation musicale non professionnelle
- Les cours doivent être suivis auprès d'une école reconnue par la FEM
- Les revenus annuels totaux du ménage ne doivent pas dépasser CHF 120'000.-
- La fortune du ménage ne doit pas dépasser CHF 500'000.-

Règlement complet [ci-joint](#) - Barème du subventionnement [ci-joint](#)

Documents requis pour la subvention

Les pièces administratives ci-dessous doivent être dûment jointes à votre demande:

- L'attestation de l'école de musique
- La preuve de paiement de l'école de musique (annuel ou 1^{er} acompte)
- L'attestation de formation (si plus de 20 ans)
- La dernière taxation fiscale définitive (complète)
- Les décomptes salaire et tout autre revenu des trois derniers mois

Il est conseillé de préparer les documents requis avant de commencer de remplir le formulaire de demande.

Protection des données

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans une base de données gérée par l'Administration communale de la Ville de Gland. Elles ne sont en aucun cas transmises à des tiers. Par la validation et l'envoi de ce formulaire, vous acceptez que les données collectées soient utilisées pour le traitement de votre demande et conservées le temps nécessaire vous permettant d'accéder dans le guichet virtuel à l'historique de vos demandes de prestations.

J'autorise l'Administration à me contacter pour toutes informations relatives à cette demande. *

*Autoriser l'Administration à me contacter pour toutes informations relatives à cette demande, est un champ requis

8. Les champs à remplir de façon obligatoire sont notés en rouge

Demande de subvention pour études musicales Continuer ultérieurement

Vos changements seront enregistrés automatiquement.

Rue * Numéro * Prénom du conjoint faisant ménage commun

Rue est un champ requis Numéro est un champ requis

Code Postal * Localité *

Code Postal est un champ requis Localité est un champ requis

Num. de téléphone *

Num. de téléphone est un champ requis

Elève

Nom * Prénom *

Nom est un champ requis Prénom est un champ requis

Ecole/formation suivie *

Ecole/formation suivie est un champ requis

Deuxième enfant
 Troisième enfant

3 — Renseignements

Etudes musicales suivies

Ecole de musique reconnue par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)

Nom de l'école * Subvention demandée (identique à la facture jointe) *

Nom de l'école est un champ requis Subvention demandée (identique à la facture jointe) est un champ requis

9. Cocher la case pour confirmer l'exactitude des données puis Cliquer sur le bouton *Envoyer*

Demande de subvention pour études musicales Continuer ultérieurement | Envoyer

Vos changements seront enregistrés automatiquement.

Titulaire du compte *

IBAN *

Merci d'entrer un IBAN valable. L'IBAN doit respecter la forme CH60 0000 0000 0000 0000 1

Établissement financier *

7 — Validation de la demande

Validation et envoi

Je confirme l'exactitude des informations saisies et confirme ma demande. * Je confirme l'exactitude des informations saisies et confirme ma demande, est un champ requis

Ville de Gland
 Service de la culture et des affaires sociales
 Rue du Borgeaud 12
 1196 Gland
 Tél: 022 354 04 70
e-mail: culture@gland.ch



10. Après cette étape, pour transmettre réellement le formulaire :

- a. Relire le formulaire rempli qui apparaît
- b. Tout en bas de ce dernier, cliquer sur le bouton *Transmettre*,
- c. Vérifier la bonne réception d'un email de confirmation dans votre boîte email. Ce dernier indique le n° du dossier à conserver.